

Élaboration d'une charte stylistique et grammaticale de CLEO

Description du projet

CLEO (Community Legal Education Ontario/Éducation juridique communautaire Ontario) développe des ressources juridiques bilingues (français et anglais) destinées au grand public. Ces ressources sont claires, accessibles et fidèles aux nuances propres à chaque langue.

Dans le but d'assurer une cohérence linguistique et stylistique dans nos publications en français, nous souhaitons avoir une charte stylistique et grammaticale. Cette charte servira de guide pour notre équipe de rédaction, de traduction et de révision, afin de renforcer la qualité, la clarté et l'accessibilité de nos contenus francophones.

Nous avons un guide de style interne en anglais qui décrit les principes de langage clair et simple que l'équipe de CLEO utilise lors de la rédaction de contenu. Nous souhaitons identifier les éléments communs en anglais, les principes de langage clair et simple qui diffèrent entre le français et l'anglais, ainsi que toute considération supplémentaire concernant le français.

La directrice générale de CLEO, la directrice du projet Steps to Justice/Justice pas-à-pas et la gestionnaire des services en français seront les personnes de contact pour ce projet.

À propos de CLEO

CLEO (Community Legal Education Ontario/[Éducation juridique communautaire Ontario](https://www.cleo.on.ca/fr/education-juridique-communautaire-ontario)) est un organisme bilingue à but non lucratif qui élabore des programmes d'éducation juridique à la fois clairs, précis et pratiques pour aider les personnes à comprendre et à exercer leurs droits. Nous avons une vaste collection de ressources et de publications gratuites, disponibles dans plusieurs langues et formats.

Notre travail vise à informer les personnes qui font face à des obstacles individuels et systémiques -comme le revenu, le handicap et la littératie - pour accéder au système de justice. CLEO est spécialisé dans la production de ressources en langage clair, simple et accessible pour répondre aux besoins de nos divers publics à travers la province.

Nous recherchons également des moyens efficaces de produire et de diffuser de l'information juridique.

En tant que clinique juridique communautaire et membre du système d'aide juridique de l'Ontario, nous travaillons en partenariat avec d'autres cliniques juridiques et organismes communautaires de la province.

CLEO a trois projets principaux :

- [Justice pas-à-pas](#) (JPP) et [Steps to Justice](#) (S2J) sont des sites qui fournissent des renseignements pratiques et faciles à comprendre sur des problèmes juridiques courants rencontrés par les Ontariennes et les Ontariens. Il compte plus de 1 600 questions-réponses portant sur 17 sujets juridiques. De plus, plusieurs outils sont disponibles, tels que des vidéos, des organigrammes, des listes de contrôle, des fiches-conseils et des outils de rédaction de lettres.
- Les [parcours guidés](#) sont des questionnaires interactifs en ligne qui aident les personnes à remplir des formulaires judiciaires, à rédiger des lettres et à créer d'autres documents juridiques. Ces questionnaires couvrent 8 sujets juridiques.
- [CLEO Connect](#) offre des formations, des outils et des ressources aux travailleurs communautaires et autres personnes de première ligne qui fournissent une assistance juridique aux clients de l'Ontario.

Nous bénéficions d'un financement de base d'[Aide juridique Ontario](#), du [ministère de la Justice du Canada](#), de la [Fondation du droit de l'Ontario](#) et du [ministère du Procureur général](#).

Contexte du projet

Ce projet s'inscrit dans un contexte où des défis doivent être relevés, comme :

- Intégrer les principes du langage clair et simple, tout en tenant compte des contraintes propres à la traduction juridique.
- Maintenir l'équivalence entre les versions française et anglaise, le cas échéant, tout en respectant les particularités linguistiques et grammaticales propres à chaque langue.

Objectif de la charte

Les contenus de CLEO sont souvent traduits ou adaptés de l'anglais vers le français. Il est donc essentiel que la charte :

- reflète les particularités du français, dénué de jargon juridique ;
- aide à éviter les calques ou traductions trop littérales ;

180 Dundas St. West, Suite 506, Toronto, ON M5G 1Z8 • 416.408.4420 •
infofranco@cleo.on.ca

- répertorie la grammaire dans la rédaction et la révision en français;
- favorise une communication inclusive, claire et respectueuse des réalités linguistiques des francophones en situation minoritaire.

Public cible :

- Notre public principal :
 - Le grand public : Les personnes de l'Ontario qui ont besoin d'aide pour comprendre leurs droits et les solutions possibles pour résoudre leurs problèmes juridiques. L'objectif pour ce public est de les informer dans un langage simple.
- Public secondaire :
 - Cliniques juridiques : Ces organismes aident les personnes qui ont des problèmes juridiques. L'aide peut prendre la forme d'informations et de conseils juridiques, ou d'orientations vers d'autres services.
 - Organismes communautaires : Ces organismes aident également les personnes qui ont des problèmes, qui peuvent souvent être des problèmes juridiques. Le personnel de ces organismes offre un large éventail de services de soutien et certains n'ont pas toujours une formation juridique officielle. Nos programmes et ressources de CLEO Connect contribuent à soutenir le personnel des organismes communautaires.
 - Autres intervenants et partenaires : bailleurs de fonds, organismes gouvernementaux

Livrables attendus

- Une charte stylistique et grammaticale (format Word) pour la rédaction de nos ressources.
- Un document de synthèse (liste de contrôle) abrégé pour les réviseurs.
- Une rencontre virtuelle ou en présentiel pour présenter les résultats.

Ces supports en français doivent être élaborés et présentés en s'inspirant du [guide de style en anglais](#), axé sur un langage clair et accessible.

Profil recherché

Nous recherchons une personne expérimentée en français, avec une expertise en langage clair. La personne idéale :

180 Dundas St. West, Suite 506, Toronto, ON M5G 1Z8 • 416.408.4420 •
infofranco@cleo.on.ca

- connaît bien les enjeux de la traduction juridique et communautaire ;
- connaît les règles de révision et de rédaction en français sur les principes du langage clair et simple ;
- a une sensibilité aux différences grammaticales et linguistiques entre l’anglais et le français ;
- a déjà travaillé sur des chartes éditoriales ou des guides de style ;
- est capable de collaborer avec une équipe bilingue et de livrer un document structuré, pratique et facile à utiliser.

Cette personne définira et synthétisera les règles stylistiques et grammaticales adaptées à nos ressources et public francophone et proposera des exemples concrets et des recommandations pratiques de langage clair pour les rédacteurs, réviseurs et traducteurs.

Modalités de soumission

Calendrier du projet – Conception de la charte stylistique et grammaticale

Étape	Description	Durée estimée	Période
Lancement du projet	Rencontre initiale avec l’équipe de CLEO pour clarifier les objectifs, le public cible et les attentes.	1 semaine	20-30 novembre 2025
Analyse des ressources existantes	Revue des contenus bilingues actuels (français et anglais), identification des enjeux stylistiques et grammaticaux.	1 semaine	1-7 décembre 2025
Recherche et cadrage linguistique	Étude des meilleures pratiques en langage clair, analyse des différences de registre entre les deux langues.	1 semaine	8-14 décembre 2025
Rédaction de la charte	Élaboration du document principal : règles stylistiques,	1 mois	15 décembre 2025-15 janvier 2026

180 Dundas St. West, Suite 506, Toronto, ON M5G 1Z8 • 416.408.4420 •
infofranco@cleo.on.ca

	grammaticales, exemples, recommandations.		
Révision et validation interne	Révision par l'équipe de CLEO, ajustements selon les commentaires.	1 semaine	19-26 janvier 2026
Création d'un guide abrégé	Synthèse pratique pour les rédacteurs et traducteurs.	2 semaines	27 janvier-10 février 2026
Présentation finale	Rencontre virtuelle pour présenter la charte et répondre aux questions.	1 jour	Fin mars

Contenu de votre proposition

Veuillez inclure dans votre soumission :

1. Lettre de motivation.
2. Curriculum vitae et celui de chaque membre de l'équipe du projet, s'il y a lieu.
3. Exemples de travaux antérieurs, comme des documents ou extraits de chartes stylistiques, guides de rédaction, projets de révision ou de simplification linguistique.
4. Approche méthodologique et description de la démarche proposée pour réaliser le projet, y compris le temps de finalisation complète envisagé.
5. Proposition d'un calendrier de réalisation (peut s'appuyer sur celui fourni).
6. Honoraires proposés (taux global ou horaire) et modalités de facturation et conditions de paiement.
7. Deux références

Les propositions doivent être soumises jusqu'au **17 novembre 2025**. Nous espérons terminer le projet avec la personne sélectionnée d'ici février 2026.

Conditions générales supplémentaires

CLEO se réserve le droit d'accepter ou non toute soumission reçue et ne garantit ni la valeur ni le volume de travail à lui confier. CLEO évaluera toutes les propositions en fonction de l'achèvement et du détail de toutes les exigences du projet, des références des personnes et du

180 Dundas St. West, Suite 506, Toronto, ON M5G 1Z8 • 416.408.4420 •
infofranco@cleo.on.ca

coût proposé. La décision de faire appel aux services d'un.e candidat.e est à la seule discrétion de CLEO.

CLEO se réserve le droit d'exiger des candidats de signer un accord de confidentialité.

Les candidats ne doivent utiliser aucune propriété intellectuelle de CLEO, y compris, mais sans s'y limiter, tous les logos, marques déposées ou noms commerciaux de CLEO, à aucun moment sans l'autorisation écrite préalable de CLEO, le cas échéant. Cet accord est régi par les lois de la province de l'Ontario. CLEO ne sera pas responsable envers un.e candidat.e., une personne ou une entité, des pertes, dépenses, coûts, réclamations ou dommages de quelque nature que ce soit :

- découlant de, en raison de, ou attribuables à la réponse du candidat/de la candidate au présent appel à proposition, ou,
- suite à l'utilisation de toute information, erreur ou omission contenue dans le présent appel à proposition ou fournie pendant la procédure d'appel d'offres.

Nous sommes impatients d'examiner les offres soumises. Nous remercions tous les candidats, mais seuls ceux sélectionnés pour une entrevue seront contactés. Tous les CV seront gardés confidentiels.